



Projet pédagogique, social et culturel

de la Haute École de Namur-Liège-Luxembourg

2021-2022



Le projet pédagogique, social et culturel de la Haute École de Namur-Liège-Luxembourg précise l'ensemble des moyens qui sont mis en œuvre pour atteindre les onze objectifs visés dans l'article 4 du décret du 21 février 2019 fixant l'organisation de l'enseignement supérieur en Hautes Écoles.

Dans ce document, le masculin est utilisé à titre épïcène, dans le seul but d'alléger le texte.

TABLE DES MATIÈRES

Description des moyens mis en œuvre par la Haute École pour intégrer les missions, objectifs et finalités de l'enseignement supérieur visés au titre 1er, chapitres I et II du décret du 07 novembre 2013	4
Raison d'être et valeurs de l'Hénallux	6
Objectifs généraux poursuivis par la Haute École	7
Définition des missions de la Haute École, de l'articulation de ces missions entre elles et de la disponibilité des acteurs, notamment les enseignants, dans le cadre de ces missions.....	14
La formation initiale	14
La formation continue	15
La recherche appliquée	15
Le service à la société	16
Définition des spécificités de l'enseignement de type court et de type long dispensé par la Haute École	17
Les aspects communs aux deux types d'enseignement	17
Les spécificités de l'enseignement supérieur de type court	17
Les spécificités de l'enseignement supérieur de type long	18
Définition des spécificités de l'enseignement liées au caractère de la Haute École et les moyens mis en œuvre pour maintenir ces spécificités.....	19
Description des moyens mis en œuvre pour promouvoir la réussite et lutter contre l'échec	21
Aide à l'orientation	21
Aide à la Réussite	22
Accompagnement psychosocial	23
Organisation des études	23
Description des moyens mis en œuvre pour assurer la mobilité étudiante et enseignante avec les autres établissements d'enseignement supérieur belges et étrangers	25
Définition des modalités d'organisation de la participation des acteurs de la communauté éducative au sein de la Haute École et de la circulation de l'information relative notamment aux décisions des autorités académiques de la HE	28
Principes généraux	28
Modalités d'organisation de la participation des acteurs de la communauté éducative au sein de la Haute École	29
Modalités d'organisation de la circulation de l'information relative notamment aux décisions de la Haute École	30
Description des moyens mis en œuvre pour intégrer la Haute École dans son environnement social, économique et culturel.....	32
Définition des modalités de mise en œuvre du contrôle de la qualité au sein de la Haute École.....	33
Orientations	33
Mise en œuvre	35
Description des moyens mis en œuvre par la Haute École pour favoriser l'interdisciplinarité au sein d'un domaine d'études ou entre les domaines d'études organisés par la Haute École	37
Description des moyens mis en œuvre par la Haute École relatifs à l'enseignement supérieur inclusif.....	38

Description des moyens mis en œuvre par la Haute École pour intégrer les missions, objectifs et finalités de l'enseignement supérieur visés au titre 1er, chapitres I et II du décret du 07 novembre 2013

L'Hénallux forme des étudiants dans les secteurs de la santé, des sciences humaines et sociales et des sciences et techniques.

Elle organise des formations d'enseignement supérieur de type court (Bacheliers), des formations d'enseignement supérieur de type long (Masters) ainsi qu'une série de formations complémentaires ou continues (Bacheliers de spécialisation, Masters de spécialisation ou certificats). Certaines de ces formations se donnent en codiplomation avec d'autres institutions d'enseignement supérieur.

Afin de développer une formation professionnalisante de haute qualification, la Haute École encourage l'articulation entre la recherche et l'enseignement, en relation étroite avec les milieux professionnels.

Par ses collaborations et les services qu'elle rend à son environnement, l'Hénallux s'affirme comme pôle de développement régional, à l'écoute des besoins sociétaux, en collaboration ou en dialogue avec les milieux éducatifs, sociaux, culturels, économiques et politiques.

En appui à ses missions, l'Hénallux dispose, entre autres, de :

- un service de développement pédagogique : cellule d'aide à la réussite, cellule d'accompagnement pédagogique et cellule d'e-learning ;
- un centre de recherches appliquées, de formations continues et de services à la société (FoRS).
- centres de documentation et bibliothèques ;
- un service relations internationales ;
- un service qualité ;
- un service des affaires académique ;
- un service de gestion des ressources humaines ;
- un service communication ;
- secrétariats d'accueil et secrétariats de direction ;
- un service financier et comptable ;
- un service informatique ;

-
- un service juridique ;
 - un service social ;
 - un service technique ;
 - un service statistiques ;
 - un service interne pour la prévention et la protection au travail (SIPPT).

Dans les différentes implantations, l'Hénallux met à disposition des étudiants : des infrastructures adaptées aux activités d'enseignement et d'apprentissage ; des centres de documentation ; des espaces de convivialité : salles de détente, cafétérias, cercles... ; des espaces de travail polyvalents ; des locaux dotés de matériel informatique et de reprographie.

Raison d'être et valeurs de l'Hénallux

L'Hénallux a précisé sa raison d'être de la manière suivante :

« L'Hénallux organise des formations d'enseignement supérieur, ancrées au niveau local, ouvertes à l'international, anticipant l'évolution des contextes et des besoins de la société dans une perspective de développement durable et solidaire. La Haute École accompagne chaque étudiant dans le développement de ses compétences, son autonomie et ses responsabilités pour participer à son épanouissement professionnel et personnel ».

L'institution a déterminé les valeurs suivantes comme moteurs des actions de chacun au quotidien :

L'agilité

Dans un environnement en évolution permanente, l'Hénallux est une institution vivante et apprenante : dans ses missions de formation, de recherche et de services à la société, elle stimule la proactivité, la créativité et l'innovation afin de garantir la haute qualité de ses formations et de susciter le plaisir d'apprendre et l'esprit d'entreprendre.

L'ouverture

L'Hénallux encourage ses étudiants et ses membres du personnel à développer leur curiosité, leur esprit critique et leur capacité d'étonnement pour interagir avec leur environnement et mieux appréhender celui-ci. Elle stimule le développement de projets interdisciplinaires et de partenariats avec le monde académique, culturel, économique, professionnel et social.

La solidarité

La solidarité implique une prise de conscience par les personnes d'une interdépendance sociale qui mène à un engagement et à une responsabilité, tant au sein de l'Hénallux que dans la société. Elle se manifeste, par l'entraide, la coopération, le travail d'équipe, le partage de compétences, de connaissances et d'expériences dans un climat de confiance réciproque. En s'engageant pour les autres et chacun pour tous, les membres du groupe visent à construire la cohésion sociale et à faire progresser l'institution.

La responsabilité

En adhérant à la vision de l'Hénallux, chacun, à titre individuel ou au sein d'une équipe, se porte garant de sa réalisation. Dans ce cadre, il s'engage dans la réalisation d'objectifs, clairement définis dans le respect des principes éthiques et règles de déontologie, qu'il accomplit avec l'autonomie nécessaire, et en rapporte les résultats de manière transparente.

La bienveillance

Nos relations professionnelles sont basées sur la confiance et le respect. Une attention particulière est portée au cheminement de chaque personne en tenant compte de ses besoins et spécificités, en prenant appui sur ses talents, ressources et compétences.

Objectifs généraux poursuivis par la Haute École¹

Dans sa mission d'enseignement, l'institution poursuit les objectifs généraux suivants :

L'Hénallux forme des professionnels de haut niveau

La formation scientifique est en prise directe avec la recherche la plus récente et avec la pratique professionnelle, dans une logique d'intégration de la théorie et de la pratique.

En associant les bases théoriques et pratiques, l'enseignement vise à fournir aux diplômés les compétences nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle, tout en leur proposant un cadre de référence dans lequel situer leur action et des outils d'analyse théorique, éthique et déontologique permettant d'en percevoir la signification et de guider leur intervention.

Les programmes des formations accordent une large place aux activités pratiques ou en laboratoires. Dans la mesure de ses moyens, la Haute École prévoit un encadrement plus important pour ces activités pratiques. Elle incite les enseignants à s'interpeller mutuellement sur leurs programmes et contenus d'enseignement, afin de stimuler continuellement l'articulation théorie-pratique et l'interdisciplinarité.

Les dispositifs d'apprentissage visent l'acquisition d'outils, de pratiques et de niveaux d'exigence en usage dans les milieux professionnels ou explicitement reconnus par eux, recommandés par les milieux scientifiques ou exigés par les instances publiques. Pour cela, la Haute École :

- intègre dans son personnel des professionnels expérimentés et spécialisés dans certains domaines de la formation ;
- établit des relations suivies avec les milieux professionnels visés par les formations et constitue avec eux des réseaux dynamiques et durables, de nature à alimenter la réflexion quant à l'actualité des formations ;
- développe des compétences entrepreneuriales (transversales ou disciplinaires) ;
- cherche à confronter les étudiants à un maximum de situations professionnelles, même les plus pointues et, pour ce faire, développe des collaborations avec des tiers, par exemple des centres de compétence ;

¹ Conformément à l'article 3 §1 du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études du 07/11/2013

- met à la disposition de ceux-ci les supports et dispositifs techniques correspondant aux pratiques des entreprises, institutions et organismes pour lesquels elle les forme ;
- facilite les contacts entre les étudiants et de jeunes diplômés, anciens ou professionnels.

La pédagogie accorde une large place au contact avec la réalité professionnelle. Les stages constituent une partie essentielle de la formation. Ils s'articulent avec une formation générale et scientifique de haut niveau. Ils sont encadrés par des enseignants spécialisés et par des maîtres de stage, en étroite collaboration avec la Haute École. Ils permettent en outre à l'étudiant de préciser son projet personnel et de définir les moyens utiles à sa réalisation avec l'appui des formateurs.

La réalisation d'un travail de fin d'études (TFE) articulé avec la pratique professionnelle est obligatoire pour chaque étudiant. Il lui permet de faire la preuve de ses capacités de recherche, d'initiative, de réflexion et de faire état de ses acquis théoriques et pratiques, tout en affinant un regard critique sur l'ensemble de la démarche.

Afin d'ouvrir à chacun des chances égales d'émancipation sociale, l'Hénallux accorde une attention importante à l'inclusion et à l'épanouissement des étudiants à besoins spécifiques. Elle prévoit un accompagnement à l'intention des étudiants concernés.

La Haute École observe attentivement les évolutions sociétales, politiques et pédagogiques liées à l'enseignement secondaire pour se préparer au mieux à accueillir les nouvelles générations de rhétoriciens. Elle analyse continuellement l'hétérogénéité des publics qu'elle reçoit et s'efforce de s'y adapter. Elle adhère au projet d'émancipation sociale par la formation qui, selon elle, implique un effort constant d'amélioration des formations en vue de l'excellence personnelle, professionnelle et citoyenne.

L'Hénallux vise l'acquisition de compétences évolutives et durables

La Haute École a le souci de favoriser l'acquisition par les étudiants de capacités d'adaptation, de remise en question, de réflexivité, d'analyse des besoins, d'analyse critique des sources et des contenus, de recherche personnelle...

Elle s'informe systématiquement de l'évolution des métiers et adapte les programmes de formation en fonction de ces nouveautés, qui sont le fait des instances publiques, des milieux scientifiques, professionnels et d'expertise.

La formation prépare les étudiants à percevoir l'évolution des métiers et à s'y adapter. Elle développe leur capacité d'autoformation dans un monde où les connaissances sont en développement constant.

Elle encourage et encadre la formation continuée de ses propres formateurs, tant au niveau disciplinaire que pédagogique, de même que leur investissement dans des projets de recherche appliquée ou de service à la société. Elle veille à l'intégration d'activités de recherche dans la formation de base.

En outre, la Haute École veille à assurer à son personnel et ses étudiants des contacts réguliers avec les milieux professionnels, entre autres par l'organisation de colloques, de visites d'entreprises, de conférences, d'ateliers de recherche ou d'orientation, de séminaires, d'exercices conduits conjointement avec des professionnels, par la participation à des concours ou à des groupes d'experts.

Elle intègre en permanence l'évolution numérique, technique et technologique, et la met au service de l'apprentissage et de ses missions. Elle inclut dans ses cursus, tant une formation au numérique qu'une formation par le numérique.

En appui à la formation initiale, elle propose via son centre FoRS un large éventail de formations continues et de certificats permettant notamment à ses diplômés de développer leurs compétences dans la durée, de les affiner ou les actualiser.

L'Hénallux favorise l'ouverture au monde des acteurs de la communauté académique

Outre les éléments développés au chapitre 6 du P.P.S.C., l'Hénallux développe une politique volontariste de participation aux échanges internationaux et aux programmes de mobilité tant des étudiants que des membres du personnel, avec les autres Communautés belges, les pays de l'Union européenne ou de l'ensemble du monde. Elle soutient, encourage et stimule les projets personnels des étudiants et des membres du personnel dans ce domaine, notamment via des ressources financières.

Elle entre en contact avec des institutions d'enseignement supérieur intercommunautaires et étrangères afin de développer des bidiplomations et des codiplomations, de créer des filières performantes permettant à ses diplômés de poursuivre éventuellement d'autres formations. Selon les opportunités, elle conçoit elle-même des programmes de collaboration originaux avec des partenaires belges, européens et hors Europe.

L'Hénallux forme des citoyens responsables

L'Hénallux forme des citoyens en phase avec le monde dans lequel ils vivent. Pour ce faire, la Haute École développe des moyens pédagogiques et institutionnels.

Conformément à ses valeurs et en cohérence avec les principes développés dans le document « Mission de l'École chrétienne », la Haute École initie avec ses étudiants :

- une réflexion critique par rapport à tout discours philosophique ou religieux, qui comporte une pensée rigoureuse et respectueuse des valeurs personnelles, institutionnelles et sociétales ;
- une sensibilisation à leurs droits et à leurs devoirs d'étudiants et de citoyens ;

-
- l'intégration de l'inclusion et de la dimension de genre dans les cursus dans une démarche innovante
 - une démarche de décodage critique de l'environnement économique, social, politique, culturel et institutionnel dans lesquels évoluent les étudiants ;
 - des méthodes de travail développant chez les étudiants leur autonomie, leur faculté de travailler en équipe, leur ouverture à la pensée divergente, leur responsabilité et leur solidarité ;
 - une réflexion sur les aspects éthiques de la profession à laquelle ils se préparent ;
 - une ouverture au monde via la promotion d'activités internationales ;
 - un éveil à l'importance d'adopter des attitudes et comportements visant à contribuer aux actions de développement durable.

Les autorités de la Haute École ont à cœur d'associer les étudiants aux décisions importantes concernant la vie de l'institution à chacun de ses niveaux, par la prise de leur avis et l'association de délégués aux projets de développement.

Elles veillent en outre, en cohérence avec le décret du 21 septembre 2012 relatif à la participation et à la représentation étudiante dans l'enseignement supérieur, à :

- garantir par les modalités organiques le caractère démocratique de l'élection des membres du Conseil des étudiants et des représentants de ceux-ci dans les différents organes où ils siègent ;
- soutenir le Conseil des étudiants dans la prise en charge de l'organisation de ces élections et des modalités de leur représentation à l'Organe de Gestion et aux différents conseils ;
- encourager la participation effective et responsable des représentants des étudiants aux Organes et Conseils en permettant la valorisation des acquis de leur expérience de représentation ;
- permettre aux représentants étudiants de prendre une part active aux réunions auxquelles ils sont conviés, notamment par la communication systématique des documents nécessaires à l'exercice de leur mandat et la mise en œuvre de tous les aménagements facilitant leur présence;
- dans la mesure du possible, mettre dans chaque implantation un local à la disposition du Conseil des étudiants et, le cas échéant, un local plus adapté pour les réunions de plus grande importance organisées par le Conseil des étudiants ;

-
- favoriser le développement de cercles d'étudiants ou de comités de fêtes ayant en charge la mise en œuvre d'activités culturelles, sportives, estudiantines et les reconnaître via une charte où sont précisés les engagements des cercles ou comités d'une part et de l'Hénallux d'autre part, notamment en matière de prévention et de protection.

L'Hénallux vise l'autonomie et l'épanouissement des étudiants

La Haute École considère les étudiants dans leur globalité, en prenant en compte les dimensions physique, intellectuelle, sociale, culturelle, affective et relationnelle de leur personnalité.

L'enseignement assure autant que possible une pédagogie participative et de proximité. La Haute École développe des méthodologies suscitant la curiosité, développant le sens critique et encourageant la prise de responsabilités : l'apprentissage par projets, par situations problèmes, l'apprentissage inversé... En fonction des activités, les groupes sont constitués pour permettre le suivi attentif des étudiants.

Pour permettre la collaboration de tous, la Haute École définit des règles de bonne conduite qui visent le respect de chacun, le bon déroulement des activités d'enseignement et de la vie commune. Les stagiaires appliquent les règles déontologiques et éthiques des milieux professionnels qu'ils fréquentent.

Les objectifs, le contenu et les modalités d'évaluation de chaque unité d'enseignement organisée sont communiqués, dans le respect du règlement des études et des examens.

L'Hénallux veille à impliquer les étudiants dans la construction de leur savoir, dans une perspective critique : le travail personnel, le travail en groupe, la recherche documentaire sont favorisés et font partie intégrante de la formation.

Elle intègre activement les étudiants dans une réflexion pédagogique et les associe au choix des démarches pédagogiques, à la gestion des cours et des évaluations.

Les enseignants sont encouragés à développer des pratiques pédagogiques qui prennent en compte la variété des publics d'étudiants, leurs potentialités et difficultés.

Pour permettre à l'étudiant de se situer dans son parcours d'apprentissage, l'Hénallux met en œuvre des pratiques d'évaluation formative. Elle organise la consultation par les étudiants des documents d'évaluation, rapports de stage, copies d'examens ou d'interrogation qui les concernent. Elle favorise les échanges entre étudiants et enseignants concernant le résultat des évaluations et la progression des apprentissages.

La Haute École soutient l'intégration des apports du numérique comme support à l'apprentissage tant en formation initiale qu'en formation continue.

L'Hénallux ancre ses valeurs dans son quotidien

L'Hénallux se réfère à ses valeurs et les fait vivre au quotidien dans chacun de ses programmes de formation.

Tout acteur de la Haute École veille à ce que ne se développent ni le prosélytisme religieux, philosophique ou politique au sein de la Haute-École. Il respecte les convictions religieuses, philosophiques et idéologiques de chacun, sous réserve des limites prévues dans le Règlement des études et des examens (REED) et dans le règlement de travail.

La Haute École favorise en outre l'organisation d'activités permettant l'ouverture à toutes les formes de cultures et de publics. Elle permet autant que possible l'intégration du projet personnel et du projet professionnel des étudiants.

L'Hénallux développe la curiosité scientifique, artistique et culturelle

L'Hénallux cherche à stimuler la curiosité, l'esprit critique et la capacité d'étonnement des membres de la communauté académique. Pour ce faire, elle propose aux étudiants, dans chaque programme de formation, des enseignements susceptibles de permettre l'intégration du patrimoine culturel, artistique, scientifique, philosophique ou politique au fondement des enseignements.

Les membres de la communauté éducative sont encouragés à organiser ou participer à des activités socioculturelles, scientifiques (colloques, conférences, séminaires, formation continuée...) ou sportives.

Elle soutient, dans la même perspective et dans la mesure du possible, les initiatives des enseignants et des étudiants : activités de découverte à l'extérieur des implantations de la Haute École, invitation d'acteurs du monde socio-économique, professionnel, scientifique et artistique, partenariats sous diverses formes...

Définition des missions de la Haute École, de l'articulation de ces missions entre elles et de la disponibilité des acteurs, notamment les enseignants, dans le cadre de ces missions

Conformément à l'article 2 du décret du 7 novembre 2013, les missions des Hautes Écoles sont la formation initiale et continue, la recherche appliquée et les services à la collectivité.

La Haute École développe les missions de formation continue, de recherche et de service à la société afin de nourrir et soutenir la formation initiale. L'ensemble des missions contribue à la valorisation des acteurs et de leurs activités par leurs contacts avec le monde socioprofessionnel et scientifique.

Les autorités de la Haute École suscitent l'émergence des missions de recherche, formation continue et service à la société. Elles veillent à leur intégration. Les enseignants et autres catégories de personnel peuvent être sollicités pour prendre en charge certaines de ces missions. Ils peuvent également proposer des projets en lien avec la formation initiale.

L'Hénallux définit ses missions de la façon suivante :

La formation initiale

La Haute École considère la formation initiale comme sa mission prioritaire. Elle offre des cursus d'enseignement supérieur initial correspondant aux niveaux 6 et 7 du cadre francophone des certifications. Elle certifie les savoirs et compétences acquis à l'issue des cycles d'études ou par valorisation d'acquis personnels, professionnels et de formations. Ses objectifs principaux sont les suivants :

- acquérir ou développer des compétences (tant générales que spécifiques), des aptitudes et des savoirs en vue d'assurer l'insertion dans la vie sociale et l'exercice d'un métier ;
- préparer à des ensembles de professions déterminées et favoriser l'adaptation professionnelle dans des métiers en constante mutation ;
- préparer à entrer dans un processus de formation continue ;
- développer les aptitudes à l'entrepreneuriat et à l'esprit d'innovation.

Dans la plupart des domaines, les formations initiales débouchent sur la possibilité de poursuivre, au sein de la Haute École, des formations complémentaires : certificats, masters ou spécialisations, dont le diplôme est reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou des institutions d'enseignement supérieur européennes.

L'éventail des formations organisées par la Haute École figure sur le site web Hénallux.

La formation continue

Le Centre FoRS propose un large panel de formations continuées adaptées aux demandes et besoins des entreprises et organisations du secteur marchand et du secteur non marchand. Ces formations s'inscrivent dans une perspective de formation tout au long de la vie.

Le Centre FoRS bénéficie de formateurs sélectionnés en raison de leur expertise, afin de proposer :

- de prendre du recul pour alimenter pratiques et compétences ;
- de stimuler la dynamique professionnelle de l'individu, de l'équipe et de l'organisation ;
- d'outiller la personne, le travailleur, l'employeur et la collectivité.

Ces formations sont tantôt organisées exclusivement par la Haute École tantôt coorganisées avec d'autres institutions d'enseignement supérieur ou avec des organismes de formation professionnelle. Certaines de ces formations font l'objet de certifications attestées par l'ARES.

Elles sont financées éventuellement en tout ou en partie par les bénéficiaires.

La recherche appliquée

La Haute École encourage la participation à des activités individuelles ou collectives de recherche, d'innovation ou de création, notamment :

- par une pédagogie spécifique et un esprit de recherche propre à chaque formation ;
- par toutes les activités engageant enseignants et étudiants dans un processus d'autoformation ;
- en s'emparant d'objets de recherche innovants et de thématiques actuelles ;
- en s'ouvrant aux problématiques posées par l'environnement politique, économique, social et scientifique, ainsi que par le monde professionnel.

Ainsi, la Haute École favorise l'intégration de cette mission dans la charge des enseignants et dans les limites de leur statut.

Généralement effectuée en équipe, la recherche appliquée mobilise les compétences scientifiques particulières et les centres d'intérêt des membres de la Haute École. Elle est susceptible d'accroître la cohésion entre les membres du personnel et les étudiants et à développer l'interdisciplinarité.

Le Centre FoRS participe à l'organisation de cette mission et bénéficie pleinement de l'expertise des enseignants-chercheurs de l'Hénallux afin de :

- collaborer aux projets de recherche et de développement d'entreprises, d'administrations, d'institutions sociales ou de soins et de santé, d'établissements d'enseignement ;
- promouvoir la recherche appliquée et la recherche-action dans les domaines d'études organisées par le Haute Ecole ;
- réaliser des études visant l'action, l'évaluation, la mise en œuvre de pratiques ;
- proposer de la consultance et des services à la collectivité, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Le service à la société

Le haut professionnalisme des diplômés, la formation continuée et la recherche appliquée sont par eux-mêmes des services à la société. Certaines activités d'enseignement (principalement les stages et les travaux pratiques d'étudiants...) peuvent également y être assimilées.

Plus spécifiquement, la Haute École peut proposer son personnel, ses locaux et ses équipements pour rencontrer des besoins ponctuels ou réguliers de son environnement socioprofessionnel. Elle peut favoriser aussi la publication de travaux et la diffusion de certaines réalisations.

La Haute École soutient en outre, dans la mesure de ses moyens, des initiatives relatives à des collaborations avec des organismes centrés sur des problématiques sociétales et humanitaires (promotion de la culture, injustices sociales, relations Nord/Sud,...) Elle cherche à répondre positivement à leurs sollicitations éventuelles.

Définition des spécificités de l'enseignement de type court et de type long dispensé par la Haute École

Les aspects communs aux deux types d'enseignement

L'enseignement supérieur dispensé par la Haute École se caractérise généralement par :

- la finalité professionnalisante de ses activités, avec des perspectives larges de passerelles ;
- le partenariat avec des institutions d'enseignement belges et étrangères de différents niveaux, ainsi qu'avec les milieux socioéconomiques et socioprofessionnels ;
- l'intégration des exigences professionnelles par différents moyens, à savoir : stages, pratique réflexive, travail de fin d'études, intervention d'experts...

L'Hénallux organise des bacheliers de transition, professionnalisants ou de spécialisation, de plein exercice et d'alternance, ainsi que des masters, masters orphelins et de spécialisation.

Les spécificités de l'enseignement supérieur de type court

L'enseignement supérieur de type court se caractérise par l'organisation de la formation en un cycle unique de 3 ou 4 blocs de 60 crédits, ponctué de stages d'une durée totale d'au moins quatorze semaines. Les conditions d'accès aux diplômes de bachelier sont fixées par le décret du 07 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, art.107 et 108.

La formation de bachelier répond à des objectifs professionnels précis. Elle associe intimement, sur le plan pédagogique, la théorie et la pratique. Elle inclut des stages en milieu professionnel. Elle mène à un niveau 6 du cadre européen de certification², ce qui signifie qu'elle fournit aux étudiants :

- une connaissance approfondie d'un domaine de travail ou d'études, impliquant une compréhension critique des théories et des principes ;
- une gamme complète de compétences cognitives et pratiques nécessaires pour développer des solutions créatives à des problèmes abstraits ;

² Cadre européen de certification (CEC), 2008, révisé en 2017, [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/HTML/?uri=CELEX:32017H0615\(01\)&from=EN](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/HTML/?uri=CELEX:32017H0615(01)&from=EN)
PPSC 2021-2022 17

-
- une capacité à gérer des activités ou projets techniques ou professionnels complexes et à prendre la responsabilité de la prise de décision dans des contextes de travail ou d'études imprévisibles ;
 - une capacité d'assumer la responsabilité de gérer le développement professionnel des individus et des groupes.

Les spécificités de l'enseignement supérieur de type long

L'enseignement supérieur de type long se caractérise par l'organisation de la formation en deux cycles, d'une durée de cinq blocs de 60 crédits.

La formation de master procède à partir de concepts fondamentaux, d'expérimentations et d'illustrations, et prodigue ainsi une formation à la fois générale et approfondie en deux cycles. Elle intègre deux dimensions, l'une conceptuelle et l'autre opérationnelle. Elle mène à un niveau 7 du Cadre européen de certification³, ce qui signifie qu'elle fournit aux étudiants :

- des connaissances hautement spécialisées, dont certaines sont à la pointe des connaissances dans un domaine de travail ou d'étude ;
- une conscience critique des enjeux de connaissance dans un domaine et à l'interface entre différents domaines ;
- des compétences spécialisées en résolution de problèmes requises en recherche ou en innovation afin de développer de nouvelles connaissances et procédures et d'intégrer les connaissances de différents domaines ;
- la capacité de gérer et transformer des contextes de travail ou d'études complexes, imprévisibles et nécessitant de nouvelles approches stratégiques, ainsi que d'assumer la responsabilité de contribuer aux connaissances et pratiques professionnelles ou de revoir la performance stratégique des équipes.

L'enseignement supérieur de type long participe à l'évolution des professions, de la recherche appliquée, au développement et à l'innovation. Il organise ses activités de manière à ce que chaque étudiant développe une capacité d'abstraction appliquée à la résolution de problèmes concrets pour ainsi exploiter les résultats de recherches fondamentales. Il combine la maîtrise des compétences opérationnelles relevant des spécialités avec celles des compétences comportementales liées aux qualités humaines et sociales.

³ Ibid.

Définition des spécificités de l'enseignement liées au caractère de la Haute École et les moyens mis en œuvre pour maintenir ces spécificités

L'Hénallux est présente sur 11 implantations situées dans 3 provinces et appartenant à 2 pôles académiques différents, le Pôle de Namur et le Pôle de Liège-Luxembourg. Elle couvre les secteurs de la santé, des sciences humaines et sociales et des sciences et techniques.

Cette diversité géographique et sectorielle offre une belle richesse d'histoires, de cultures, de pratiques pédagogiques, de profils d'étudiants et de modes d'organisation que l'Hénallux entend cultiver.

L'Hénallux fait partie du réseau d'enseignement libre subventionné. En cohérence avec le document « Mission de l'école chrétienne », elle est soucieuse de l'éducation aux valeurs et du respect de la personne humaine dans toutes ses dimensions. Elle affirme et développe ses valeurs dans sa démarche éducative : la solidarité, la responsabilité, l'ouverture, la bienveillance et l'agilité.

L'éducation aux valeurs est au cœur de l'activité d'enseignement-apprentissage, car là où se construisent les savoirs et les savoir-faire se forment l'esprit et le sens de la vie. Ces mêmes valeurs humaines trouvent encore leur forme concrète dans l'organisation académique et dans la façon de vivre les relations entre les personnes.

La Haute École accueille volontiers ceux qui se présentent à elle; elle leur fait connaître son projet. Elle contribue à développer la personnalité de chaque étudiant, dans sa liberté de conscience.

Elle éveille la personnalité de chacun aux dimensions de l'humanité, qu'elles soient corporelles, intellectuelles, affectives, sociales ou spirituelles. Elle le fait en mettant chacun en rapport avec les œuvres de la culture : artistiques, littéraires, scientifiques et techniques.

Elle vise également à former des citoyens soucieux de soutenir la démocratie et le respect des droits humains tels que définis dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme, dans leur région, leur pays, l'Europe et le monde.

Pour que les étudiants deviennent des acteurs de la vie sociale, soucieux de justice et de paix, la Haute École développe elle-même en son sein des pratiques démocratiques et qui valorisent l'humain. De cette manière, elle les prépare à prendre part à la vie collective, dans ses dimensions associatives et politiques. La Haute École s'inscrit dans un processus de transition par son adhésion au « Programme de développement durable à l'horizon 2030 » des Nations Unies. Elle s'engage vers l'appropriation de ses 17 objectifs de manière à les intégrer dans sa gestion quotidienne ainsi que dans ses projets et programmes de formation des étudiants. Elle les accompagne ainsi par la réflexion et la pratique vers la prise en compte des réalités environnementales, économiques, politiques et sociales du monde pour lequel elle les invite à s'engager.

Elle veut enfin assurer le développement des aptitudes nécessaires à l'insertion dans une vie économique et professionnelle au service de la personne et de la société. Elle ouvre ainsi la possibilité d'exercer une activité valorisante et épanouissante au sein du monde du travail : elle promeut le plaisir de l'exercice du métier. Elle fait de ceux qui s'adressent à elle des acteurs responsables, efficaces et créatifs dans une vie économique en constante évolution.

Ces objectifs sont communs à toute la communauté académique. Chacun, selon sa zone de responsabilité, concourt au même objectif. Il y concourt et y apporte ses propres compétences et respecte les compétences des autres.

Description des moyens mis en œuvre pour promouvoir la réussite et lutter contre l'échec

Pour promouvoir la réussite et lutter contre l'échec, la Haute École privilégie les axes suivants :

- le suivi de l'étudiant tout au long de son parcours académique, tant sur le plan pédagogique que sur le plan psychosocial ;
- la remédiation à partir des déficiences observées et de leurs causes ;
- la veille des innovations et recherches pédagogiques susceptibles de nourrir la réflexion pédagogique ;
- le soutien psychosocial des étudiants en situation de fragilité.

Ces axes se déclinent en une grande variété de moyens.

Aide à l'orientation

L'Hénallux collabore avec les Pôles d'enseignement dont elle fait partie pour l'aide à l'orientation et à la réorientation des étudiants.

Au sein de l'Hénallux, l'orientation des étudiants est favorisée :

- en informant sur les acquis d'apprentissage terminaux et spécifiques aux activités d'enseignement qui seront développées au cours de la formation ;
- en affinant les représentations que les étudiants se font sur les métiers auxquels les formations donnent accès ;
- en aidant à une réorientation par un accompagnement de l'étudiant dans son projet professionnel et dans l'analyse de ses résultats, ainsi que par la valorisation des unités d'enseignement réussies ;
- en informant sur les modalités d'évaluation et, entre autres, la communication d'indications méthodologiques sur la manière la plus adéquate d'acquérir et d'assimiler les savoirs et savoir-faire abordés dans les différentes activités d'enseignement est assurée aux étudiants ;

-
- en stimulant l'acquisition de méthodes de travail (analyse, synthèse, mémorisation, planification...);
 - en veillant au dépistage précoce des lacunes, entre autres, par le développement de l'évaluation formative et en responsabilisant les étudiants en matière d'autoévaluation et d'auto remédiation ;
 - en soutenant la réflexion pédagogique au sein des équipes d'enseignants et en permettant ainsi l'amélioration des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ;
 - en pratiquant une pédagogie différenciée soucieuse des styles d'apprentissages des étudiants ;
 - en veillant à assurer la cohérence du système de formation ;
 - en organisant des cours de remédiation et de monitorat personnalisés ;
 - en encourageant l'apprentissage responsable, actif et coopératif.

Aide à la Réussite⁴

Via le service d'aide à la réussite, la Haute École organise notamment :

- Un service d'aide aux méthodes de travail ;
- Des pratiques de remédiation ;
- Des journées d'accueil et d'introduction à la propédeutique ;
- Une guidance pédagogique individuelle ou collective ;
- Une sensibilisation via des communications générales ou spécifiques permettant à l'étudiant d'analyser sa pratique.

En ce qui concerne plus particulièrement le tutorat, la Haute École veille à encourager la participation effective et responsable des étudiants tuteurs en cherchant à valoriser concrètement leur engagement au sein de leur formation.

⁴ Tel que prévu par le Décret du 18 juillet 2008
PPSC 2021-2022

Accompagnement psychosocial

À l'Hénallux, le bien-être et l'épanouissement des étudiants sont au centre des préoccupations, afin d'accompagner chacun au mieux dans son parcours de formation.

Le Service Psycho-Social (SPS) est présent pour répondre à toutes les questions relatives à la santé psychologique ainsi qu'au développement personnel de l'étudiant : épanouissement personnel, bien-être, qualité des relations interpersonnelles, etc.

Dans chaque implantation, le Service Psycho-Social est représenté par un intervenant social qui a pour rôle de traiter toute question relative aux conditions matérielles et sociales des étudiants, à savoir :

- aides financières (prêt, allocation d'études, aide non remboursable...) ;
- soutien, accompagnement dans les difficultés (personnelles, relationnelles, familiales, psychologiques) que peuvent rencontrer les étudiants tout au long de leur parcours au sein de la haute école ;
- orientation des étudiants, si besoin, vers des services extérieurs appropriés;
- sensibilisation des équipes à un accompagnement bienveillant des étudiants ;
- accompagnement à l'autonomie et à la résilience.

Organisation des études

La Haute École promeut la réussite des étudiants en prévoyant un régime de dispenses comme prévu par la réglementation en raison :

- de l'acquisition de certains crédits sanctionnant des études ou parties d'études supérieures suivies avec fruit ;
- de la valorisation des savoirs et des compétences acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle en rapport avec les études concernées.

Les programmes de formation ainsi que les horaires sont établis avec comme objectif de permettre autant de flexibilité que possible dans les parcours des étudiants. Une grande attention est portée, dans chaque section, à la charge de travail des étudiants.

Des épreuves formatives et partielles certificatives sont organisées dans la mesure du possible.

La Haute École assure une pleine transparence en ce qui concerne les modes d'évaluation, les objectifs de cours et le règlement des études et des examens.

Elle propose au besoin et dans le respect de la législation en vigueur les formules de modularisation ou d'étalement d'années d'études.

Description des moyens mis en œuvre pour assurer la mobilité étudiante et enseignante avec les autres établissements d'enseignement supérieur belges et étrangers

Les contacts établis avec d'autres systèmes de formation, de pratiques professionnelles et d'autres cultures et systèmes de valeurs enrichissent la formation et le développement professionnel. Les activités internationales (mobilité et internationalisation@home) offrent de réelles perspectives de formation tout au long de la vie. C'est pourquoi la Haute École encourage dans la mesure de ses moyens la politique de mobilité nationale et internationale.

À cette fin, la Haute École reconnaît et valorise, via la coordination pédagogique, la formation acquise par les étudiants dans d'autres institutions belges et étrangères, et ce, dans les limites de la législation existante. Elle met en place et développe un service « relations internationales », constitué d'une coordination et d'au moins un relais international par implantation.

Dans le respect de la législation en vigueur et des dispositions pratiques prévues au Règlement des études, ce service est entre autres chargé de :

- l'information aux étudiants et aux membres du personnel sur les programmes et conventions concernant les activités internationales et sur les conditions d'accès aux échanges et collaborations ;
- la poursuite et si possible le développement des actions déjà entreprises dans le cadre de programmes ou de conventions bilatérales belges, européens ou hors Europe d'échanges d'étudiants et de professeurs ;
- la prospection et la veille en vue de découvrir, dans et hors de l'Union Européenne, des projets susceptibles d'intéresser les départements ;
- la gestion administrative, l'organisation et le suivi de la mobilité étudiante et enseignante dans le cadre de programmes d'échanges reconnus par les autorités compétentes ;
- la gestion financière des projets et des mobilités, en collaboration avec le service financier de la Haute École et les responsables des projets, ainsi que la répartition équitable des fonds européens entre les départements ;
- la coordination de la mise à jour annuelle des crédits pour les différentes formations ;

-
- l'information et la prospection sur les passerelles possibles vers les études de master tant en Belgique qu'à l'étranger ;
 - l'évaluation des mobilités des étudiants et des membres du personnel ;
 - Le suivi des impacts des projets.

Au-delà des objectifs spécifiques de sa politique de mobilité, la Haute École est attentive à assurer une visibilité plus grande aux niveaux national et international. Elle met tout en œuvre pour conserver et promouvoir la reconnaissance officielle dont elle bénéficie, via la charte universitaire Erasmus.

Elle valorise l'expérience internationale de ses étudiants via le supplément au diplôme.

Elle vise également le développement des compétences en langues des étudiants et des membres du personnel, afin de promouvoir leur ouverture au monde.

La Haute École veille aussi à encourager toute initiative visant à donner une dimension internationale et plus particulièrement européenne à ses formations, notamment :

- en intégrant dans les programmes de cours et dans les contenus des activités d'enseignement la dimension internationale et poursuivre ainsi le processus d'internationalisation@home ;
- en appuyant la création de dispositifs de formation à l'étranger ;
- en participant à des activités citoyennes à l'étranger pour former des citoyens du monde capables de collaborer avec des professionnels pratiquant une langue différente et issus de milieux socioculturels différents, en lien avec nos valeurs d'agilité et d'ouverture ;
- en organisant des cours de langue à destination des membres du personnel et de tous les étudiants (et pas uniquement aux étudiants en mobilité) ;
- en organisant des cursus de formation dispensés dans une autre langue que le français ;
- en organisant des cours et des stages à l'étranger ;
- en participant à des activités de recherche à l'étranger ;

-
- en accueillant des professeurs et des conférenciers étrangers ;
 - en organisant des échanges entre les membres du personnel de l'Hénallux et ceux de nos partenaires (cours, conférences, séminaires...);
 - en veillant à ce que les activités internationales soient inclusives pour permettre au plus grand nombre d'en bénéficier.

Définition des modalités d'organisation de la participation des acteurs de la communauté éducative au sein de la Haute École et de la circulation de l'information relative notamment aux décisions des autorités académiques de la HE

Principes généraux

L'Hénallux est une institution en évolution constante, privilégiant un mode de gouvernance respectant les principes suivants :

- une vision institutionnelle globale et systémique ;
- une gestion transparente, concertée et responsable des moyens grâce à un système-d'outils de reporting et de pilotage performants ;
- une gouvernance participative via un processus de consultation avec des parties prenantes ;
- des prises de décision :
 - ∴ harmonisées au niveau de la Haute École ou du(des) domaine(s) lorsqu'il y a obligation ou intérêt, pour des raisons stratégiques ou légales, notamment pour des principes d'équité ou d'efficacité, à les prendre à ces niveaux,
 - ∴ décentralisées au niveau du département ou de la section, lorsqu'il est plus pertinent et efficace de les prendre auprès des acteurs concernés, sur base du principe de subsidiarité ;
- un travail collaboratif, qui désigne la coopération entre les membres d'une équipe et nécessite :
 - ∴ un projet pour atteindre des objectifs communs,
 - ∴ des connaissances pour améliorer les décisions,
 - ∴ des ressources pour consolider les engagements,
 - ∴ des outils pour coordonner les activités ;
- une communication interne intégrative permettant :
 - ∴ d'assurer la disponibilité de l'information nécessaire au travail de chacun,
 - ∴ de fédérer les membres du personnel autour d'un projet et de renforcer le sentiment d'appartenance,
 - ∴ de valoriser les compétences.

L'Hénallux vise en outre la mutualisation des ressources humaines, financières et immobilières, en veillant à ce que l'intérêt général des étudiants et des membres du personnel prime sur l'intérêt particulier.

Modalités d'organisation de la participation des acteurs de la communauté éducative au sein de la Haute École

La Haute École est dotée des organes de participation suivants :

- Organe de gestion ;
- Conseil pédagogique ;
- Conseils de département ;
- Conseil social ;
- Conseil des étudiants.

En tant qu'ASBL, l'Hénallux dispose en outre d'un Conseil d'Entreprise, d'une Assemblée Générale, d'un Conseil d'Administration, ainsi que de plusieurs Comités pour la Prévention et la Protection au Travail.

La participation des acteurs de la communauté éducative de la Haute École est organisée en conformité avec le décret du 21 février 2019 fixant l'organisation de l'enseignement supérieur en Hautes Écoles, et décrite dans le règlement organique de la Haute École. L'Hénallux a fait le choix d'une représentation significative des membres du personnel et des étudiants.

La participation aux réunions des organes et conseils – selon un planning établi – est valorisée dans le calcul de la charge de travail des délégués du personnel, de façon équitable selon les moyens disponibles. De même, la participation des étudiants aux organes officiels de la Haute École fait l'objet d'une valorisation en termes de crédits, notamment dans le cadre de la mise en œuvre d'un crédit optionnel « citoyen ».

Selon le principe de subsidiarité, la Haute École veille à mettre en place toute autre structure qu'elle juge opportune pour favoriser une meilleure gestion des projets, permettre d'entendre l'avis des acteurs de la communauté éducative... ; c'est pourquoi sont organisés notamment : des conseils de section, des conseils d'implantation, des cellules de délégués de cours, des conseils d'année...

Dans un souci d'une participation responsable des acteurs, la Haute École veille à reconnaître, utiliser et développer au mieux les compétences de chacun.

Modalités d'organisation de la circulation de l'information relative notamment aux décisions de la Haute École

Selon les principes d'intégration et de solidarité, la Haute École veille à optimiser la communication des informations et des décisions prises et a le souci d'une communication équitable, large. Tout en reconnaissant l'importance des échanges interpersonnels, elle met en place un réseau organisé et efficace d'information et de communication.

Les canaux de communication sont multiples :

- un site web ;
- un portail électronique fournissant à chaque acteur de la communauté éducative les informations fondamentales qui le concernent ;
- des valves électroniques ;
- une plateforme numérique donnant accès à des informations de services et départements ;
- un service de messagerie électronique professionnel ;
- des outils numériques de travail collaboratif.

Pour faire part de ses activités et de ses projets, l'Hénallux diffuse :

- une description des programmes d'enseignement proposés par les institutions en ce compris la description des UE ;
- une lettre d'information diffusant les informations institutionnelles ;
- une newsletter reprenant l'actualité des projets ;
- la diffusion des rapports de réunion des organes et des conseils ;
- la diffusion des rapports des réunions de travail ;
- la diffusion d'un rapport d'activité annuel ;

-
- la mise à disposition pour chaque étudiant et chaque membre du personnel du projet pédagogique, social et culture, du règlement des études, du règlement des examens, ainsi que de l'organigramme de la Haute École ;
 - un agenda ;
 - un agenda des formations continues pour les membres du personnel.

Description des moyens mis en œuvre pour intégrer la Haute École dans son environnement social, économique et culturel

La Haute École de Namur-Liège-Luxembourg fait partie de l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES). Elle dépend des Pôles de Namur et de Liège-Luxembourg et est affiliée à la Fédération de l'Enseignement Supérieur Catholique. Elle s'inscrit au cœur d'un vaste réseau de partenariats locaux, régionaux, nationaux et internationaux, académiques et professionnels.

A travers des partenariats variés, chacune des implantations et des formations de l'Hénallux s'intègre dans son environnement social, économique et culturel.

Des compétences issues du monde social, économique et culturel sont associées au sein de l'Assemblée Générale, du Pouvoir organisateur, à des jurys d'examens, aux défenses des travaux de fin d'études ainsi qu'à des activités d'enseignement. De même, la Haute École permet la participation de membres du personnel représentant la Haute Ecole dans des organisations externes.

L'Hénallux organise des stages, pratiqués en milieu professionnel. Elle favorise la découverte du monde économique, social et culturel par les étudiants en organisant des visites d'entreprises et d'institutions et en initiant tout contact utile avec des personnes de terrain.

Elle propose ses services au monde économique, social et culturel, en matière de recherche appliquée, de formation continuée et d'expertise pédagogique, scientifique ou technologique.

Elle entretient, par le biais des implantations, selon des modalités qui leur sont propres, des contacts avec les diplômés et des responsables d'institutions ou d'entreprises en vue, entre autres, de faciliter la recherche d'emploi.

Définition des modalités de mise en œuvre du contrôle de la qualité au sein de la Haute École

Orientations

La Haute École a le souci d'une amélioration constante de la qualité, non seulement en fonction des directives du Gouvernement de la Communauté française et de celles de l'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES), mais surtout parce qu'elle estime cette démarche essentielle dans son existence et sa croissance.

L'Hénallux s'est défini une mission, des valeurs, des principes de gouvernance, un plan stratégique à 5 ans⁵, des priorités annuelles et des plans d'action par département. La Politique Qualité vise clairement la recherche de l'excellence : « Une organisation performante, respectueuse des personnes et de son environnement et proposant des formations de qualité ». Nous souhaitons que la réflexivité et l'amélioration continue soient au cœur du fonctionnement institutionnel.

Les principes directeurs du système d'assurance qualité sont :

- une démarche d'évaluation et d'analyse par processus intégrant les aspects institutionnels et programmatiques ;
- une volonté d'autonomie et de responsabilité de notre établissement pour mettre en place un système d'assurance qualité ;
- une réponse proactive aux exigences des ESG (standards européens) ;
- un système efficient pour les équipes, garantissant leur bien-être en les impliquant suffisamment, mais sans être chronophage ;
- une valorisation de l'intelligence collective pour viser l'amélioration de nos processus et fonctionnements ;
- un système impliquant les différentes parties prenantes, internes et externes, de l'institution ;
- un service qualité avec des membres du personnel formés à la qualité, comprenant une coordination centralisée et des relais au service des différentes sections.

Mise en œuvre

La qualité des programmes de formation repose sur leur pertinence et leur cohérence, mais également sur la qualité des politiques et des services transversaux de la Haute École. L'Hénallux ne dissocie pas développement institutionnel et amélioration continue des programmes de formation. Il s'agit d'assurer le déploiement des processus de base de l'institution à chaque niveau organisationnel et de construire une vision intégrée d'un développement organisationnel centré sur l'amélioration continue des formations.

Les moyens mis en œuvre pour soutenir ce déploiement sont :

- la mise en œuvre de la roue de Deming (Plan-Do-Check-Adjust) et son contrôle, pour les processus fondamentaux en appui à la formation initiale et continue, la recherche et le rayonnement social de l'Hénallux ;
- l'évaluation systématique des activités d'enseignement par les étudiants ;
- la récolte d'indicateurs, l'analyse des besoins (via des enquêtes, interviews, groupes focus...) en interne et externes ;
- l'analyse Swot sur base des constats et rédaction d'un rapport ;
- la conception de plans d'action ou la révision de plans existants (accompagnement par le service qualité) ;
- une revue de direction annuelle pour faire le point sur l'avancée des actions, assurer le suivi de la réalisation et la transparence des actions.

Le service qualité :

- aide à harmoniser et centraliser certaines pratiques (EEE, enquêtes transversales de fin de cycle, auprès des parties prenantes externes, enquêtes, groupes focus ou entretiens pour récolter des informations régulières sur les pratiques des services...) ;
- veille à la diffusion systématique de l'ensemble des résultats d'enquêtes ou d'évaluation, ainsi que des mesures d'amélioration envisagées à l'ensemble des parties prenantes concernées ;
- rend visible la politique qualité de l'Hénallux auprès de ses parties prenantes ;
- conçoit et met à la disposition des équipes des documents de référence communs (structures d'enquêtes, structures de plans d'action, logiciels de suivi des actions...) ;

-
- fournit à la demande un appui méthodologique aux équipes engagées dans des actions d'amélioration continue (animation d'ateliers, dispositifs d'intelligence collective, animation de réunions ou de focus groups...);
 - respecte une déontologie stricte et la communique à ses parties prenantes internes et externes.

Description des moyens mis en œuvre par la Haute École pour favoriser l'interdisciplinarité au sein d'un domaine d'études ou entre les domaines d'études organisés par la Haute École

La Haute École entend par « interdisciplinarité » l'ensemble des pratiques conduisant à la mise en œuvre de plusieurs disciplines en interaction pour la résolution d'un problème ou la constitution d'un savoir particulier.

Compte tenu de la complexité croissante des phénomènes sociaux, économiques, techniques et culturels nécessitant le développement d'une démarche interdisciplinaire, la Haute École veille à constituer des équipes d'enseignants aux compétences professionnelles complémentaires par le titre, l'expérience ou le profil. L'organisation et la prise en charge de certaines activités d'enseignement par deux ou plusieurs enseignants (praticiens ou théoriciens), de disciplines, de sections ou de catégories différentes ou par des enseignants exerçant dans des niveaux d'enseignement différents est favorisée.

Des unités d'enseignement pluri- et interdisciplinaires sont créées, permettant l'intégration de regards multiples autour de mêmes familles de situations, autour de l'acquisition d'un ensemble intégré d'acquis d'apprentissage. Les programmes proposent également des activités d'enseignement visant à articuler des savoirs dans des applications complexes : exercices intégrés, laboratoires,... La réalisation de TFE de type interdisciplinaire sous la direction de promoteurs issus de disciplines ou de catégories différentes est encouragée. De même, la collaboration d'étudiants issus de sections ou domaines différents dans le cadre de différents travaux est favorisée.

Pour soutenir ces collaborations, les catalogues des bibliothèques et centres multimédias sont centralisés et les ressources qu'ils offrent sont mutualisées.

La remédiation est organisée de manière transversale : des modules de remédiation sont proposés pour des groupes d'étudiants issus de formations différentes. Des collaborations entre les équipes éducatives en ce qui concerne l'évaluation des enseignements, des étudiants, des stages ou des TFE sont initiées.

L'Hénallux met en place des dispositifs de formation continue sur base de collaborations interdisciplinaires ou destinés à des professeurs de différentes disciplines. Elle soutient en outre l'organisation de colloques autour de thèmes communs favorisant les collaborations entre différentes sections ou domaines ainsi que la participation de ses membres à des projets de recherche permettant l'expression et le développement de compétences interdisciplinaires.

Description des moyens mis en œuvre par la Haute École relatifs à l'enseignement supérieur inclusif

Considérant la solidarité comme une de ses valeurs de base, l'Hénallux favorise le développement d'un enseignement inclusif pour les étudiants en situation de handicap.

La Haute École met en œuvre pour ces derniers des dispositifs visant à supprimer ou à réduire les barrières matérielles, pédagogiques, culturelles, sociales et psychologiques rencontrées lors de l'accès aux études, au cours des études dans le cadre de ses activités d'apprentissage et lors des évaluations qui sont associées.

Le service « Inclusion » met en œuvre l'enseignement inclusif dans la Haute École :

- en proposant des mesures aux étudiants bénéficiaires et des ressources destinées à répondre leurs demandes ;
- en élaborant, sur demande de l'étudiant, le plan d'accompagnement individualisé décrivant les modalités d'accompagnement et les aménagements pertinents et raisonnables ;
- en organisant la mise en place des aménagements raisonnables matériels et pédagogiques tendant à rencontrer les difficultés, liées à leur situation, qu'ils éprouvent dans leur vie d'étudiants ;
- en assurant la mise en œuvre du plan d'accompagnement individualisé, en l'évaluant et en l'adaptant.

Les actions sont prévues selon des modalités, structures et moyens humains qui peuvent être spécifiques selon chaque formation.